

APPEL À PROJETS 2026

"BELLEVUE RÉSIDENCE"

www.theatredelincendie.fr
06 34 86 43 61/ administration@theatredelincendie.fr

Introduction

En 2023 la compagnie Théâtre de l'Incendie a aménagé un espace situé au 17 bis rue Thimonnier, dans le quartier Bellevue à Saint-Etienne, avec la perspective, d'habiter et d'animer cet espace ouvert aux arts vivants, en travail et en partage : *BELLEVUE - Lieu d'inventions artistiques*.

Le lieu comprend trois espaces. Un hall d'entrée, un bureau administratif et un espace scénique.
L'espace de jeu se compose d'une grande salle, équipée techniquement, avec une scène de 12 Mètres x 9 mètres bénéficiant d'une grande hauteur sous plafond. Un espace scénique permettant le rapport frontal, bi-frontal, carré, circulaire...

Ouvert à une multiplicité d'usages, modulable en fonction des besoins et des contraintes, cet outil vise à répondre à tous les besoins d'une fabrique d'art vivant.

Porté par une volonté d'ouverture, *BELLEVUE* constitue aujourd'hui un outil partagé au service de la création artistique, accueillant chaque année de nombreuses équipes pour des temps de travail d'une à huit semaines.

Dans la perspective de renforcer son action en faveur de l'accompagnement artistique, et grâce au soutien du Ministère de la Culture-Drac Auvergne Rhône-Alpes, *BELLEVUE* met en place l'appel à projets « *BELLEVUE RÉSIDENCE* ».
Chaque saison, ce dispositif permettra de soutenir une équipe artistique dans le développement de son processus de création. Ce soutien prendra la forme d'une résidence de trois semaines à Saint-Étienne, assortie d'un accompagnement artistique, technique et financier.

Objectifs de l’appel à projets

Pour la saison 2026/2027 *BELLEVUE* relance un appel à projets pour l’accueil d’une résidence de création théâtrale.

1. **ACCOMPAGNER DES PROJETS THÉÂTRAUX**

Accompagner une équipe artistique dans son travail de création théâtral.

2. **ACCOMPAGNER DES ÉQUIPES ÉMERGENTES**

L’appel à projets concerne une équipe ayant moins de 5 ans d’existence et/ou moins de 3 créations à son actif

3 **ACCOMPAGNER DES ÉQUIPES RÉGIONALE**

L’appel à projets s’adresse aux équipes artistiques résident dans la région Auvergne-Rhône-Alpes.

4 **UN TEMPS LONG DE CRÉATION**

L’appel à projets proposera un temps de résidence de 3 semaines, continues ou fractionnables suivant les projets.

Accompagnements proposés

BELLEVUE - Lieu d'inventions artistiques proposera plusieurs accompagnements à l'équipe artistique sélectionnée pour lui permettre d'avancer au mieux dans son projet

1.

DE L'ESPACE ET DU TEMPS

Le premier des accompagnements est de permettre à l'équipe artistique en résidence de profiter d'un lieu de travail équipé sur une longue période lui permettant de travailler sereinement. Ainsi la résidence proposée s'étalera sur 3 semaines.

2.

UN ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE

Dans le cadre de la résidence nous proposerons à l'équipe sélectionnée la mise à disposition d'un technicien sur 3 jours. Cet accompagnement technique pourra prendre différentes formes suivant les demandes (support technique / régie d'une sortie de résidence / etc.).

3.

UN ACCOMPAGNEMENT FINANCIER

BELLEVUE - Lieu d'inventions artistiques attribuera une aide à la résidence forfaitaire de 2 000 €.

Processus et calendrier de sélection

candidatures à envoyer à l'adresse suivante :
administration@theatredelincendie.fr

1.

CANDIDATURE

JUSQU'AU 8 NOVEMBRE 2026

Un document de présentation du projet ainsi qu'une présentation de la compagnie/ des artistes sera demandé à tous les candidats.

2.

PRÉ-SÉLECTION

MI-NOVEMBRE 2026

Une commission formée de deux membres du conseil d'administration, du metteur en scène et de l'administrateur du Théâtre de l'Incendie, sélectionnera les trois candidatures lui semblant les plus pertinentes.

3.

JURY

FIN-NOVEMBRE 2026

Les trois équipes sélectionnées seront ensuite reçues pour échanger sur leur projet, leur attentes et demandes en lien avec la résidence.

4.

ENGAGEMENTS DE LA CIE SELECTIONNÉE

Dans le cadre de cet appel à projets et en lien avec l'équipe accueillie, une sortie de résidence sera organisée. Ce temps de présentation de travail sera réfléchi et organisé conjointement.

L'espace de Résidence

L'équipe sélectionnée bénéficiera pendant 3 semaines de la salle de répétition ainsi que des communs de *BELLEVUE - lLeu d'inventions artistiques*. Cela se compose de :

Espace de jeu :

- Ouverture minimum : 9,30m ouverture maximum : 11,90m
- Profondeur : 12,60m
- Hauteur : 7,10 m au faîte // 3,56 m sous ferme

Sol : Plancher noir sur lambourdes en châtaigner.

Mobilier :

- La salle est équipée de 20 projecteurs LED ainsi que d'un pupitre.
- La salle est équipée de 4 enceintes et d'une petite console
- Deux verrières diffusent la lumière du jour sur le plateau (noir possible sous condition).

Les communs :

Un espace d'accueil de 25 mètres carré est mis à disposition des équipes, il se compose comme suit :

- Une kitchenette équipée de plaques à inductions, de frigos, d'un évier, d'un micro-onde ainsi que toute la vaisselle nécessaire.
- D'une toilette séparée
- D'une salle de bain.

L'espace est équipé en Wifi.

Une fiche technique précise sera remise aux équipes candidates.

***BELLEVUE* ne dispose pas de logement. Ce dernier sera à la charge de l'équipe accueillie.**



Jean-Yves Ruff &
Les Chantiers Nomades



Compagnie Impérial



Ensemble SyLF



Cécile Laloy &
Compagnie ALS



Flore Simon



Pierre Pontvianne &
Compagnie PARC